

Bretagne, Finistère  
Landunvez  
Pointe d'Argenton

## Batterie de côte et corps de garde, Pointe d'Argenton (Landunvez)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29002167

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2006, 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale fortifications littorales, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, batterie, corps de garde, poudrière, poste d'observation

Destinations successives : sentier

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : OF, 466

### Historique

Cet ensemble fortifié regroupant batterie de côte, corps de garde (avec petit magasin à poudre) et guérite, est datable du 18e siècle. Il défendait l'entrée de l'anse d'Argenton au fond de laquelle l'agglomération et le port d'Argenton se sont développés.

D'après l'Atlas des côtes de France 1818-1848 (tome 192 : direction de Brest), une batterie de côte désignée "Batterie du Port d'Iock" ou "Batterie d'Argenton" est mentionnée sur l'actuelle "Pointe d'Argenton" face à "l'Île d'Yoc'h". Elle s'intercalait entre le corps de garde de Landunvez et la batterie de "l'Île d'Olves" au Sud (actuelle Presqu'île du Vivier). D'après l'état de 1820 et le plan de détail de Gustave Paulin, officier du Génie militaire, la batterie du Port d'Iock est dotée d'un corps de garde, d'une poudrière [sic] et d'une guérite.

Le cadastre parcellaire de 1844 figure ces éléments défensifs.

Le 7 novembre 1844, le Comité des fortifications s'appuyant sur le travail de la commission des côtes de 1841 (Atlas de défense des côtes, tome III, 2e arrondissement de Brest) recommande la suppression de la batterie du Port d'Iock. Par la suite, la batterie cesse d'apparaître dans les états de défense des côtes.

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle (?), 18e siècle

### Description

L'ensemble fortifié de la pointe d'Argenton à Landunvez était constitué de trois éléments : une batterie de côte (conservée), un corps de garde (conservé) et une guérite (disparue).

Le corps de garde est en partie masqué par un chaos granitique depuis la mer. De plan rectangulaire, il est construit en maçonnerie de granite. Une porte est percée dans le pignon Est. Vouté en berceau et couvert en pierre, il est dépourvu de fenêtre et de cheminée. Sur son élévation nord est accolée une petite construction couverte en appentis à usage de magasin à poudre. Une ouverture de plan rectangulaire permet la communication entre le corps de garde et le magasin à poudre.

La maçonnerie de l'élévation Sud et du pignon Est a été reprise comme le montrent la mise en œuvre et l'emploi de pierre de taille de granite "neuves" en entourage de la porte.

A une cinquantaine de mètres à l'ouest se trouve la batterie de côte constituée d'un parapet en moellon de granite recouvert de terre. Sa forme est un U ouvert vers l'est. Elle est menacée par l'érosion marine.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon ; maçonnerie

Matériau(x) de couverture : granite en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Couvrements : voûte en berceau

Type(s) de couverture : toit à deux pans

## Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, état moyen

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : corps de garde, batterie

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Cadastre parcellaire de Landunvez, 1844**  
Cadastre parcellaire de Landunvez, 1844.  
Archives départementales du Finistère : 3P 110

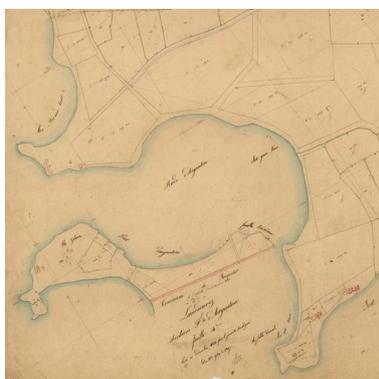
### Liens web

- Carte marine des environs d'Argenton, levée en 1818 (source : Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53151950v>

## Illustrations



Feuille F4 d'Argenton du cadastre parcellaire de Landunvez : anse d'Argenton, 1844  
Phot. Archives départementales du Finistère  
IVR53\_20062904065NUCA



Extrait du cadastre parcellaire de Landunvez : Argenton, 1844  
Phot. Archives départementales du Finistère  
IVR53\_20062904068NUCA



Extrait du cadastre parcellaire de Landunvez : pointe d'Argenton, 1844  
Phot. Archives départementales du Finistère  
IVR53\_20062904069NUCA



Vue de situation du corps de garde d'Argenton. En arrière-plan : l'île d'Yoc'h et le Phare du Four  
Phot. Guillaume Lécueillier



Vue de situation du corps  
de garde et de la batterie de  
côte à l'extrémité de la pointe  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904232NUCA



IVR53\_20062904216NUCA



Vue de l'anse d'Argenton et  
la Presqu'île du Vivier  
depuis la pointe d'Argenton  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904217NUCA



Vue de situation du corps de  
garde à l'extrémité de la pointe  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904218NUCA



Vue générale du corps de garde  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904219NUCA



Vue du corps de garde : il est masqué  
de la mer par un chaos de granite  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904222NUCA



Vue du corps de garde : il est masqué  
de la mer par un chaos de granite  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904220NUCA

Vue du corps de garde d'Argenton :  
un petit magasin à poudre  
est accolé à l'élévation Nord  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904221NUCA

Vue de situation de la  
batterie de côte (état en 2006)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904223NUCA



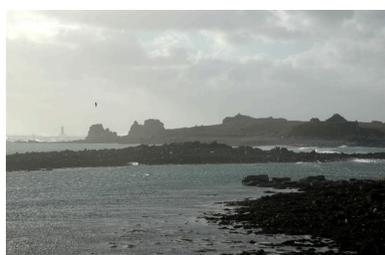
Vue de la batterie de côte :  
côté mer (état en 2006)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904227NUCA



Vue de la batterie de côte :  
côté mer (état en 2006)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904228NUCA



Vue des abords de l'anse d'Argenton  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904225NUCA



Vue des abords de l'anse  
d'Argenton. En arrière-plan :  
l'île d'Yoc'h et le Phare du Four  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904226NUCA



Vue de l'anse de Beg ar Garo située  
au nord de la rade d'Argenton (elle  
n'est pas protégée de la houle)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20062904231NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les batteries de côte, les corps de garde, les magasins à poudre et les guérites (IA29002283)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

Capitainerie de Brest : ensemble fortifié (IA29001820) Bretagne, Finistère, Brest

Batterie de côte et corps de garde, puis ensemble fortifié (Re 17), Presqu'île du Vivier (Landunvez) (IA29002166)

Bretagne, Finistère, Landunvez, Presqu'île du Vivier

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Feuille F4 d'Argenton du cadastre parcellaire de Landunvez : anse d'Argenton, 1844

Référence du document reproduit :

- **Cadastre parcellaire de Landunvez, 1844**  
Cadastre parcellaire de Landunvez, 1844.  
Archives départementales du Finistère : 3P 110

IVR53\_20062904065NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du cadastre parcellaire de Landunvez : Argenton, 1844

IVR53\_20062904068NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du cadastre parcellaire de Landunvez : pointe d'Argenton, 1844

IVR53\_20062904069NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du corps de garde et de la batterie de côte à l'extrémité de la pointe

IVR53\_20062904232NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du corps de garde d'Argenton. En arrière-plan : l'île d'Yoc'h et le Phare du Four

IVR53\_20062904216NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'anse d'Argenton et la Presqu'île du Vivier depuis la pointe d'Argenton

IVR53\_20062904217NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du corps de garde à l'extrémité de la pointe

IVR53\_20062904218NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du corps de garde

IVR53\_20062904219NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde : il est masqué de la mer par un chaos de granite

IVR53\_20062904222NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde : il est masqué de la mer par un chaos de granite

IVR53\_20062904220NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps de garde d'Argenton : un petit magasin à poudre est accolé à l'élévation Nord

IVR53\_20062904221NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la batterie de côte (état en 2006)

IVR53\_20062904223NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de côte : côté mer (état en 2006)

IVR53\_20062904227NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de côte : côté mer (état en 2006)

IVR53\_20062904228NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des abords de l'anse d'Argenton

IVR53\_20062904225NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des abords de l'anse d'Argenton. En arrière-plan : l'île d'Yoc'h et le Phare du Four

IVR53\_20062904226NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'anse de Beg ar Garo située au nord de la rade d'Argenton (elle n'est pas protégée de la houle)

IVR53\_20062904231NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation